

Réf: Dossier N° 004606

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE SECURITE » en abrégé
« SAS »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré,lot 522,ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts ssp en date du 03/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE SECURITE »

en abrégé « SAS »

Objet : LA VIGILANCE, L'ASSISTANCE, LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré,lot 522,ilot 54

Gérant : M ZAMBLE BI YOUAN PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01079 du 17/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06901/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

